



Montreuil, le 20 février 2024

Mesdames et Messieurs les Ministres,
de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
des Sports
de l'Enseignement supérieur, de la Recherche,
de l'Agriculture,
de l'Économie et des Finances
des Affaires Étrangères
du Travail

Réf. 005-24

Objet : préavis de grève FERC-CGT du 1^{er} au 31 mars 2024

Mesdames, Messieurs les Ministres,

La FERC-CGT dépose un préavis de grève dans le cadre de la mobilisation intersyndicale pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, en particulier sur la date du 8 mars 2024. Ce préavis est destiné à couvrir toutes les mobilisations locales et nationales jusqu'au 31 mars 2024.

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, est une date historique de mobilisations syndicales pour veiller et promouvoir la défense des droits acquis par et pour les femmes à travers le monde. Ces journées d'action s'inscrivent dans l'objectif d'accéder à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société. Cet objectif est d'autant plus essentiel que cette égalité semble encore bien difficile à atteindre malgré les régulières annonces gouvernementales, demeurant pourtant sans effet concret sur la réalité vécue par les femmes et les filles au quotidien.

Il est impératif de se doter des moyens nécessaires pour répondre à ces enjeux, connus maintenant de longue date. Nous revendiquons l'application immédiate du principe « à travail égal, salaire égal », la revalorisation des carrières et des salaires en particulier les plus bas avec un SMIC à 2000 €, la ferme condamnation des violences sexistes et sexuelles sur les lieux de travail, de formation et d'études, la requalification des emplois sous des formes stables et durables et plus généralement la mise en œuvre de toutes politiques publiques instaurant l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

La FERC CGT dépose par conséquent, un préavis de grève pour le mois de mars 2024. Celui-ci concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs. Il doit leur permettre de mener toute action revendicative s'inscrivant dans le cadre des différentes journées d'action locales et nationales, et de participer aux mobilisations prévues.

Recevez, Mesdames, Messieurs les Ministres, l'expression de notre considération distinguée.

Charlotte VANBESIEEN
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : www.ferc-cgt.org e-mail ferc@cgt.fr